Niveau 1&2 :

Conditions d'accès :

- Aucune connaissance préalable n'est requise

Les acquis à l'issue de la formation :

- Information approfondie sur le plan e-santé national
- Connaissance du Réseau Santé Wallon
- Identification et compréhension des divers systèmes e-Santé
- Volonté de s'inscrire dans le mouvement par une meilleure compréhension des enjeux et de l'utilisation des différents outils
- Identification par itsme
- MyCareNet
- Utilisation de la eHealth box
- Recip-e
- Information sur le prime de soutien à la pratique informatisée et à l'utilisation des services e-Health
- Information sur le partage de données (SUMHER, journal du RSW, …)
- Exigences en matière de hardware et software

Au programme :

- Nous partirons de cas pratiques d'utilisation des outils e-santé
- Information sur les divers points d'action du plan e-Santé national qui concernent les acteurs de la 1° ligne de soins et dont l'objectif est d'augmenter la qualité des soins du patient
- Réseau Santé Wallon (RSW) : historique, objectifs, organisation en coffres forts, architecture, gouvernance, pourquoi s'inscrire en tant que prestataire sur le RSW, confiance et transparence, où sont stockées les données, transmission et partage de données, la notion de garant, etc…
- Identification et authentification avec itsme
- Certificat e-Health
- Inscription des patients sur le RSW (pourquoi s'inscrire, pourquoi sur le RSW, où peut-il s'inscrire ?) : le consentement éclairé.

- RSW : qu'y voir, que partager ? Au niveau de la médecine générale et au niveau des autres prestataires de soins
- Gestion électronique du dossier patient
- Les services médico-administratifs (MyCareNet)
- La facturation électronique
- La partage de données de santé :
    - Chargement et lecture de SUMEHR
    - Utilisation du journal du RSW
- Quelles exigences minimales en matière de hardware et de software pour une utilisation correcte des systèmes e-Santé ?

Méthodologie

Les formations seront organisées localement, par groupes mono-disciplinaires, tout au long de l'année.

Qui peut y participer ?

- Médecin Généraliste
- Infirmier(ère)
- Kiné
- Dentiste
- Logopède
- Diététicien(ne)
- Médecin spécialiste extrahospitalier
- Pharmacien(ne)
- Sage-femme
- Podologue
- Ergothérapeute
- Aide-soignant(e)
- Étudiants

Niveau 3 sur le portail RSW :

Conditions d'accès :

- Avoir suivi une formation de niveau 1 et 2 ou disposer des acquis correspondants
- Etre inscrit sur le RSW
- Avoir téléchargé et configuré l'application itsme

Les acquis à l'issue de la formation :

Utilisation pratique des outils e-santé via le portail du Réseau Santé Wallon

Etre capable de faire du partage des données de santé de manière sécurisée

Au programme :

- Comment se connecter en tant que professionnel des soins de santé ; entre autres grâce à l'utilisation de l'application Itsme
- Comment créer un lien thérapeutique
- Comment prendre connaissance des données du patient
- Comment partager des données de santé par la publication d'une « note journal » (entre autres via mon smartphone)
- Utilisation de la e-hbox

Méthodologie

Les formations seront organisées localement, par petits groupes et par métier, tout au long de l'année.

Qui peut y participer ?

- Infirmières
- Kinés
- Dentistes
- Sages-femmes
- Et autres prestataires de la 1° ligne de soins

Niveau 3 sur logiciel métier :

Conditions d'accès :

- Avoir suivi une formation de niveau 1 et 2 ou disposer des acquis correspondants
- Etre inscrit sur le RSW
- Avoir téléchargé et configuré l'application itsme

Les acquis à l'issue de la formation :

Utilisation pratique des outils e-santé dans mon logiciel métier

Au programme :

- Codifier les données dans mon DMI personnel
- Constituer et publier un SUMEHR dans InterMed, le coffre-fort du RSW

- Un « bon » et un « super » SUMEHR, c'est quoi ?
- Consultation et alimentation du schéma de médication
- Maîtriser la prescription électronique
- Les services MyCareNet : Consulter l'assurabilité, e-DMG, e-Attest, e-fact, e-tar
- Utilisation de la ehbox

Méthodologie

Les formations seront organisées localement, par petits groupes et par logiciel, tout au long de l'année.

Qui peut y participer ?

- Dans un premier temps, les médecins généralistes
- Ultérieurement les autres prestataires de la 1° ligne de soins, quand ils disposeront d'un logiciel métier développé au partage des données de santé

Formations à la prescription électronique

Les acquis à l'issue de la formation :

Etre capable de réaliser une prescription électronique

Au programme :

- Contexte e-santé
- Les différents types de prescription
- Le fonctionnement de recip-e
- Modifications dans la durée de validité de la prescription
- Le RSW et schémas de médication
- Comment prescrire de manière électronique
- Le point de vue du pharmacien

Méthodologie :

Les formations seront organisées localement, par petits groupes multidisciplinaires, tout au long de l'année.

Qui peut y participer ?

- Pharmaciens
- Médecins généralistes et spécialistes
- Dentistes

- Sages-femmes

Formations multidisciplinaires

Formations spécifiques aux projets multidisciplinaires ou à des services multidisciplinaires : projets de soins intégrés, COMING, HAD, …

Conditions d'accès :

- Aucune connaissance préalable n'est requise

Les acquis à l'issue de la formation :

- Cadre général de la e-santé en Belgique
- Identification et compréhension des divers systèmes e-Santé
- Connaissance du Réseau Santé Wallon
- Identification par itsme
- Utilisation de la eHealth box
- Connaissance approfondie du partage de données de santé en multidisciplinarité (SUMHER, Journal du RSW, …)

Au programme :

- Nous partirons de cas pratiques d'utilisation des outils e-santé, dans le cadre du projet multidisciplinaire
- Réseau Santé Wallon (RSW) : historique, objectifs, organisation en coffres forts, architecture, gouvernance, pourquoi s'inscrire en tant que prestataire sur le RSW, confiance et transparence, où sont stockées les données, transmission et partage de données, la notion de garant, etc…
- Identification avec itsme
- Certificat e-Health
- Inscription des patients sur le RSW (pourquoi s'inscrire, pourquoi sur le RSW, où peut-il s'inscrire ?) : le consentement éclairé.
- RSW : qu'y voir, que partager ? Au niveau de la médecine générale et au niveau des autres prestataires de soins
- Partage de données :
    - Chargement et lecture de SUMEHR

- Utilisation du journal du RSW

Méthodologie

Les formations seront organisées localement, par projet, en fonction des demandes.

Formations PMG

Formations spécifiques aux Postes Médicaux de Garde

Conditions d'accès :

- Aucune connaissance préalable n'est requise

Les acquis à l'issue de la formation :

- Connaissance du Réseau Santé Wallon
- Utilisation du logiciel du PMG au partage des données de santé
- Compréhension des flux 1733

Au programme :

- Nous partirons de cas pratiques d'utilisation des outils e-santé, dans le cadre du PMG
- RSW : qu'y voir, que partager ? Au niveau de la médecine générale et au niveau des autres prestataires de soins
- Partage de données :
  - Chargement et lecture de SUMEHR
  - Utilisation du journal du RSW
  - Publication du rapport de garde sur le RSW

Méthodologie

Les formations seront organisées localement, par PMG, en fonction des demandes.

Qui peut y participer ?

- Responsables des PMG
- Personnel administratif des PMG